Voeux du Maire

aux Neuvilloises et aux Neuvillois 17 janvier 2023



Mesdames, Messieurs,

Chères Neuvilloises, chers Neuvillois,

Comme chaque début de nouvelle année, il est de tradition pour chacune et chacun d'entre nous d'adresser des vœux, vœux de santé, vœux de bonheur, vœux d'une situation meilleure pour toutes celles et tous ceux qui traversent des épreuves. Ces vœux, nous les souhaitons à nos proches, nos amis, à tous ceux qui comptent pour nous, mais pas uniquement. Nous les adressons également à celles et ceux que nous croisons parfois quotidiennement sans vraiment les connaître.

Dans notre société où le chacun pour soi gagne toujours plus de terrain, cette tradition perdure. Elle est importante, elle nous rappelle qu'ensemble, nous faisons société. Nos institutions, nos collectivités n'échappent pas à cette tradition de présenter leurs vœux en début de chaque année. Dans presque toutes les communes de France, les toutes petites comme les plus importantes, la traditionnelle cérémonie des vœux est un moment important dans la vie de nos cités.

La cérémonie des vœux donne l'occasion au maire de faire un retour sur l'année écoulée. Elle lui permet également d'apporter des informations sur celle à venir. C'est aussi et surtout un moment de retrouvailles important pour nous tous.

Vous comprendrez pourquoi, après deux annulations consécutives en raison de la crise sanitaire, nous attendions cette soirée avec impatience. Je suis particulièrement heureux de renouer enfin avec ce moment précieux d'échanges avec vous.

Le hasard du calendrier veut que cette première cérémonie coïncide, à quelques semaines près, avec le milieu de notre mandat. C'est donc un moment propice pour faire un premier bilan de notre action municipale et vous présenter les projets à venir.

Le début d'un mandat est souvent marqué par un temps où les réalisations concrètes ne sont pas encore visibles. De plus, quand l'équipe est, comme la nôtre, composée majoritairement de nouveaux élus, cette notion de temps long est une découverte et je dois vous avouer qu'elle peut s'avérer assez frustrante.

Heureusement, nous commençons aujourd'hui à voir le fruit de nos efforts, au travers des projets et des politiques publiques que nous mettons progressivement en place. Je suis heureux de partager avec vous ces premiers résultats et les perspectives pour la seconde partie du mandat.

Notre mission s'effectue dans un contexte difficile, sur fond de crise énergétique, écologique, sociale et sanitaire. Notre collectivité n'est pas épargnée, à l'instar de nos concitoyens les plus fragiles, de nos commerces, et de nos entreprises.

Cette situation impose de remettre au centre de nos préoccupations les valeurs de vivre ensemble et de solidarité qui sont particulièrement chères à notre équipe municipale. Il s'agit également d'un signal fort sur l'urgence de mieux intégrer le volet énergétique et écologique dans nos projets et nos politiques publiques.

C'est ce à quoi nous nous attelons chaque jour, en lien avec l'ensemble des services municipaux, afin de vivre mieux à Neuville. Nous œuvrons ainsi pour une ville plus apaisée et durable, dynamique et participative, solidaire et inclusive.

Si vous le permettez, avant de continuer mon propos, je voudrais saluer l'action des 28 autres conseillers qui, avec moi, composent le conseil municipal de Neuville. Qu'ils soient issus de la liste majoritaire que j'ai l'honneur de conduire, ou des deux listes minoritaires, je peux attester de leur engagement dans la mission que vous leur avez confiée en les élisant.

Le débat démocratique est vivant dans nos instances, je pense en premier lieu aux commissions municipales, aux conseils municipaux. Ce débat est constructif et les élus qui le font vivre sont tous animés de l'intérêt commun. Merci à vous, chers collègues, pour votre engagement.

Nous avons la chance à Neuville d'avoir d'autres élus, plus jeunes... bien plus jeunes, et qui s'exercent aussi au débat démocratique. Avant de vous présenter l'avancement de nos projets, je vous invite à accueillir chaleureusement quelques jeunes élus du Conseil municipal d'enfants qui vont vous parler des actions en cours et à venir qu'ils engagent au sein des différentes commissions.



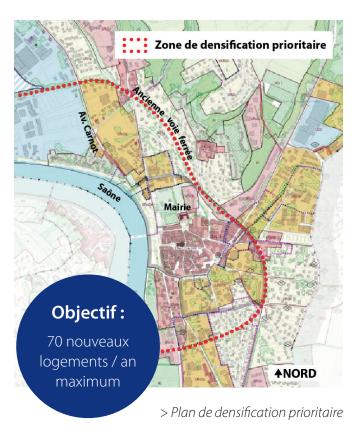
> 20 jeunes élus de CM1/CM2 composent le Conseil municipal des enfants



Une ville plus apaisée et durable

Pouvoir mieux vivre à Neuville, c'est d'abord vivre dans une ville apaisée et plus durable.

Une ville où la densification urbaine, bien que nécessaire pour répondre à la croissance démographique et garantir la pérennité des commerces et services, est encadrée par la définition de secteurs prioritaires et la limitation du nombre de logements construits chaque année.



C'est aussi vivre dans une ville où le partage de l'espace public est plus harmonieux, à la faveur d'un apaisement des circulations.

Ainsi, en 2022, Neuville-sur-Saône est devenue une ville 30 km/h et plusieurs aménagements de voirie ont été réalisés ou sont en cours afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route, tout en favorisant les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. Certes, il faudrait faire beaucoup plus, mais nous devons aussi composer avec les coûts des aménagements de voirie, ce qui explique que nous ne puissions pas aller aussi vite que nous le souhaitons.

Améliorer la sécurité, cela signifie également redonner une véritable place aux piétons en poursuivant la piétonnisation du centre-ville dans le secteur Victor Hugo. C'est aussi améliorer la qualité des services de transports en commun, en garantissant la régularité et la fiabilité des temps de parcours. La création d'un corridor bus par Sytral Mobilités et la Métropole de Lyon, dont les travaux ont débuté en 2022 sur l'avenue Burdeau, permettra notamment de répondre à cet enjeu.



> Projet de corridor bus Aménagements en cours de l'avenue Burdeau

Pouvoir mieux vivre à Neuville, c'est aussi vivre dans une ville plus durable qui favorise la sobriété et participe activement à la transition énergétique.

Depuis plusieurs années, la commune a engagé de nombreuses actions à long terme pour diminuer ses consommations, comme l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments municipaux (changement de chaudières pour des matériels plus performants) ou le renouvellement de l'éclairage public en technologie LED. Ce renouvellement sera totalement effectif à l'horizon 2024-2025.

Si la crise énergétique que nous traversons est particulièrement inquiétante, elle peut également être perçue comme une opportunité d'accélérer la transition au niveau local.

Nous l'avons déjà saisie en complétant notre action par des mesures concrètes d'économies d'énergie, avec par exemple l'extinction des rues entre 1h et 5h qui sera effective très prochainement. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens, dans une volonté partagée de réduire notre empreinte environnementale. Ces actions permettront aussi de limiter l'impact de la crise sur l'équilibre budgétaire de notre commune.

Nous voulons pour nos concitoyens une ville apaisée, plus durable, dans un souci constant d'amélioration de notre cadre de vie.

Il y a quelques années, un grand projet métropolitain, le projet Rives de Saône, avait permis de réaménager les bords de Saône pour le plus grand plaisir de ses riverains et de l'ensemble des promeneurs. Ces nouveaux aménagements sont aujourd'hui visibles à Fontaines, Rochetail-lée et Fleurieu. Pour des raisons qui seraient trop longues à développer ce soir, les aménagements se sont arrêtés à l'entrée de notre cité alors qu'un projet d'envergure était pourtant prévu pour Neuville également.

Aujourd'hui, un grand projet de réaménagement des quais de Neuville, lancé par la Métropole de Lyon, en lien étroit avec la commune, nous offre l'opportunité de poursuivre les aménagements de nos quais ici à Neuville.



C'est tout l'axe sud-nord, depuis le rond-point Burdeau/Dugelay jusqu'au pont de la voie ferrée qui traverse l'avenue Carnot, qui sera entièrement requalifié

(côté quai Pasteur)

dans les années à venir. Le projet prévoit de développer les mobilités actives et la végétalisation des espaces, il prévoit de valoriser le patrimoine de la ville et le marché, tout en invitant à repenser le lien avec la Saêne.

tout en invitant à repenser le lien avec la Saône.
L'opération débutera au sud, jusqu'au pont de Neuville,

ainsi que l'aménagement du quai bas au nord du pont par une première tranche de travaux qui se déroulera sur le mandat 2020-2026. Le reste de la partie nord du projet sera réalisée sur le mandat suivant. Vous avez sûrement rêvé de quais réaménagés où il fera bon de se promener. Vos idées, vos propositions sont essentielles pour enrichir ce grand projet.

C'est pourquoi j'ai le plaisir d'annoncer le lancement officiel d'une concertation citoyenne portée par le Grand Lyon et qui se déroulera jusqu'au 17 mars.

Pour vous informer sur le projet, une réunion publique est organisée ici même, après-demain, jeudi 19 janvier à partir de 18h30 en présence de Fabien BAGNON, Vice-Président de la Métropole de Lyon délégué à la voirie et aux mobilités actives, et avec celle des élus de Neuville.

Il vous sera également possible de consulter le dossier de concertation en Mairie ou en ligne sur la plateforme Je participe du Grand Lyon. Vous pourrez donner votre avis par ces différents canaux et vos propositions seront étudiées par la Métropole pour affiner le projet d'aménagement.

Je vous invite à contribuer largement à cette concertation, pour un projet qui nous permettra de vivre dans une ville plus participative et dynamique.

Les quais de Neuville

Grande concertation citoyenne du 17 janvier au 17 mars 2023

Pour participer:

- En Mairie en consultant le dossier de concertation.
- En ligne sur la plateforme citoyenne Je participe du Grand Lyon https://jeparticipe.grandlyon.com/ project/quais-de-neuville-sur-saone/ presentation/comprendre-le-projet





Une ville plus participative et dynamique

Notre équipe municipale est particulièrement attachée aux valeurs de la démocratie locale. Les réunions et les concertations publiques que nous avons initiées, nous permettent de recueil-lir votre avis sur les politiques publiques qui vous concernent.

En 2022, vos élus sont venus à votre rencontre à deux reprises pour vous informer et échanger sur les projets en cours. D'autres temps seront programmés dans les mois à venir, avec par exemple des rencontres dans vos quartiers. Nous commençons dès samedi 28 janvier au matin par une rencontre avec les habitants du quartier de l'Écho, immeubles et maisons proches.

En décembre dernier, les habitants ont également été invités à voter pour choisir le nom du futur équipement qui verra le jour dans le cadre de la réhabilitation complète et l'extension du gymnase du collège Jean Renoir, dénommé aussi COSEC, complexe sportif de la Tête Noire, ou encore gymnase du collège!

Grâce à ces travaux d'ampleur, c'est un nouvel équipement sportif dont pourront bénéficier nos collégiens, mais aussi nos gymnastes et nos basketteuses.

Pour ce nouvel équipement, nous avons voulu un nouveau nom. Nous avions présélectionné cinq noms de femmes ayant œuvré dans le domaine du sport, noms que nous vous avons soumis.

Par ces propositions exclusivement féminines, notre équipe municipale s'engage pour une meilleure valorisation de l'image des femmes dans l'espace public, encore trop sous-représentées dans la dénomination des rues et des bâtiments publics.



> Réunion publique de la municipalité à l'Espace Jean Vilar

Ce soir, je suis heureux de vous annoncer les résultats du vote. Vous aviez la possibilité de voter soit par internet, soit en glissant le bulletin de votre choix dans une urne à la Mairie ou à la Médiathèque.

Vous avez été près de 700 à participer à ce vote, ce qui est déjà une belle réussite : 548 ont voté par voie électronique, 145 par bulletin papier soit au total 683 votes.

C'est Marie Paradis qui recueille le plus de suffrages, 240 exactement soit 35% des suffrages exprimés. Pour information, le nom de Marie Marvingt arrive en deuxième position avec 137 suffrages.

Notre gymnase portera donc le nom de Marie Paradis qui fut la première femme à atteindre le sommet du Mont-Blanc en 1808.



Monique Berlioux (1923-2015)



Adrienne Bolland (1895-1975)



Marie Marvingt (1875-1963)



Alice Milliat (1884-1957)



Marie Paradis (1779-1839)

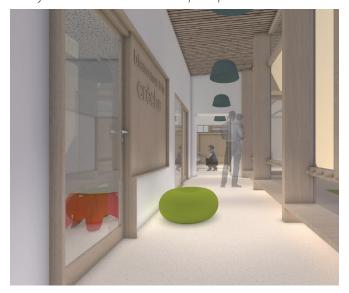
Cela m'amène à vous présenter les trois grands projets de notre mandat qui concrétisent notre politique d'investissements.

Le premier, que nous venons d'évoquer, consiste en une réhabilitation complète du gymnase COSEC, futur Marie Paradis, qui est dans un état de vétusté avancée.

Le projet de haute qualité environnementale permettra de disposer d'un nouvel équipement conforme aux niveaux technique et énergétique et d'améliorer le confort des quelques 2500 utilisateurs annuels. L'architecte a déjà été choisi et nous sommes actuellement en phase d'avant-projet. Les travaux devraient démarrer en septembre 2023 pour une livraison complète à l'été 2025.

> Projet du futur gymnase Marie Paradis © Bureau Face B / Looking For Architecture





Le troisième projet consiste à faire évoluer la restauration scolaire dont la capacité de production est désormais insuffisante.

Ainsi, une nouvelle cuisine centrale sera créée, avec une salle de restauration pour les enfants des écoles de la Tatière et Jacques Prévert. Nous travaillons aussi à la mise en place d'une nouvelle chaufferie plus performante et plus économe commune à l'école de la Tatière, l'espace Margerand, la nouvelle cuisine centrale et le restaurant.

Les cuisines satellites et salles de restauration des écoles Guimet et Bony seront également réhabilitées dans un second temps.

Le concours d'architecte va être lancé dans les prochaines semaines pour pouvoir débuter les études en septembre 2023.

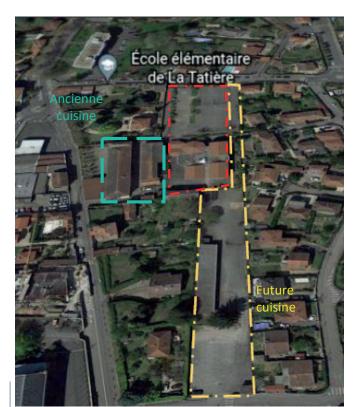
> Implantation prévisionnelle de la future cuisine centrale





Le deuxième projet consiste en une restructuration de l'espace petite enfance situé rue Curie afin d'améliorer l'offre et la qualité d'accueil des jeunes enfants sur la commune. Alors que nous ne pouvons accueillir aujourd'hui que 6 bébés en journée complète, ce nombre sera porté à 24 après la restructuration.

La crèche municipale Le Petit Troubadour bénéficiera d'une extension dont la livraison est prévue pour le printemps 2024. Dans un second temps, les locaux occupés par la Maison Couleur, le Relais Petite Enfance et la Ludothèque seront réhabilités et mutualisés pour une livraison estimée en janvier 2025.





Une ville plus solidaire et inclusive

Enfin, pouvoir mieux vivre à Neuville c'est œuvrer ensemble pour une ville plus solidaire et inclusive, où tous les habitants peuvent accéder aux services dont ils ont besoin au quotidien.

L'attention aux plus fragiles, la dimension sociale, ont toujours été des préoccupations des équipes municipales qui se sont succédé à Neuville. L'équipe que j'ai l'honneur de conduire depuis 2020, en a fait une de ces priorités, et a lancé plusieurs projets dans ce sens.

L'école est aussi une priorité pour nous. C'est là que tout se joue pour l'avenir de notre jeunesse. Les moyens que nous accordons à nos écoles témoignent de notre engagement dans la compétence qui est la nôtre : nous avons poursuivi la rénovation et l'extension du parc informatique de nos écoles, mais nous les avons aussi équipées en classes mobiles, en vidéoprojecteurs interactifs. Et je n'oublie pas l'accès à la fibre optique, accès qui a été long à concrétiser, et qui a fait transpirer notre technicien informatique et notre élu!

En Chiffres

ÉCOLES MATERNELLES
3 vidéoprojecteurs interactifs

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES
La Tatière:
Renouvellement matériel salle informatique (15 unités centrales)
Lucie Guimet et Benoît Bony:
2 classes mobiles
(15 + 10 ordinateurs portables)
Benoît Bony:
5 iPad (financement spécifique

Nous avons eu aussi le plaisir cette année 2022 de voir partir l'ensemble des classes d'une école, celle de la Tatière, en classe transplantée et ce, grâce à la subvention municipale nouvellement mise en place par la commune pour ces projets.

3 300 €

pour le quartier prioritaire

politique de la ville)

Parce que nous voulons une ville plus solidaire qui soutient les familles et les jeunes, nous avons rendu les tarifs périscolaires plus progressifs et plus justes.

À noter également qu'en 2022, en dépit de la forte augmentation du coût des matières premières, nous avons fait le choix de ne pas modifier les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2022/2023.

Nous avons procédé à une refonte du Pass'Sport Culture, devenu Chèque Accès Loisirs, ce qui a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de lever le frein financier à l'inscription des enfants à des activités de loisirs.

Nous avons aussi ouvert l'attribution du Passeport Réussite aux jeunes poursuivant leurs études supérieures en alternance.



> Rencontre des élus et des bénéficiaires du Passeport Réussite

Début mai, nous avons également eu le plaisir d'inaugurer l'Espace de Vie Sociale. Et là aussi, c'est une grande satisfaction pour nous de constater que cet espace vit et fonctionne, avec et par la mobilisation des habitants... et de sa coordonnatrice.



> Inauguration de l'Espace de Vie Sociale (Impasse de Prandières - Quartier de la Source)

Nous voulons une ville plus inclusive qui accompagne les populations fragiles et favorise l'accès aux droits de toutes et tous.

Ainsi, nous luttons contre l'isolement de nos seniors par un large panel d'actions portées par le Centre Communal d'Action Sociale, qui s'est enrichi en 2022 d'un registre des solidarités permettant aux personnes inscrites de recevoir des informations régulières sur les services dont elles peuvent bénéficier. Ce registre nous permet aussi d'élargir la liste des personnes en situation de vulnérabilité afin de les contacter en cas d'urgence.

Nous œuvrons avec l'État et la Métropole de Lyon pour réduire la fracture numérique en proposant les permanences d'un conseiller numérique pour que les personnes deviennent autonomes dans leurs démarches quotidiennes. Ce poste est partagé avec la commune de Fontaines qui rencontre des difficultés comparables aux nôtres.

Nous avons obtenu la mise en place d'un PIMMS mobile (point d'information médiation multiservices) tous les lundis à Neuville, le matin devant l'espace Jean Vilar, et l'après-midi dans le quartier de la Source. Un PIMMS est un lieu d'accueil ouvert à tous et gratuit, destiné à faciliter l'utilisation des services au public. Il facilite l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne et accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives. Le nombre important de visiteurs et de questions réglées depuis la mise en place du PIMMS en juillet 2022 à Neuville est très important. Il montre que ce dispositif répond parfaitement à un besoin identifié pour nos habitants.



> Fatima et Audrey, médiatrices du PIMMS mobile

Nous travaillons aussi à l'amélioration de l'accès aux soins en accueillant depuis 2022 des points écoute en santé mentale adulte et enfant. Nous accompagnons également la création d'une maison pluriprofessionnelle de santé dont l'ouverture est prévue cette année.

Remettre le lien social au cœur de nos politiques publiques, c'est également renforcer la solidarité entre ceux d'entre nous qui sont installés, et ceux qui ont fui leur pays et se trouvent en grande précarité et sans papiers. Les parrainages républicains de demandeurs d'asile en sont l'illustration.



> Cérémonie de parrainage républicain à Neuville

La ville de Neuville-sur-Saône est jumelée avec Alpirsbach en Allemagne et Cabeceiras de Basto au Portugal.

Nous avons fêté en 2022 le 25^{ème} anniversaire du jumelage avec Cabeceiras tandis que 2023 marquera le cinquantenaire de notre engagement avec la ville allemande d'Alpirsbach, qui sera célébré à l'occasion de plusieurs temps festifs. Ces deux anniversaires sont propices pour nous à relancer la dynamique de ces jumelages et de l'amitié entre les habitants de nos cités.



> Une délégation neuvilloise s'est rendue à Cabeiceiras à l'occasion de la fête de Sao Miguel en septembre 2022

Pouvoir mieux vivre ensemble, toutes et tous réunis autour de valeurs humaines fortes, c'est notre souhait pour la nouvelle année qui s'ouvre devant nous.

Au nom de l'équipe municipale, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2023.

Que cette année soit haute en couleurs comme le souhaite notre carte de vœux ! Qu'elle soit surtout belle et heureuse pour chacune et chacun d'entre vous, et pour tous ceux qui vous sont chers.

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône









Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent une année haute en couleurs!

